

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

N° 857

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 32

À la dernière phrase de l'alinéa 14, substituer au mot :

« biens »,

le mot :

« produits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.